



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2015-415

30/04/2015

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 11

Objet : Appel à candidatures : 11 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) :

1 poste d'archiviste (F/H) (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste de chargé(e) de dossier en gestion des AMM (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste de chargé(e) de mission produits biocides (catégorie A+ ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

1 poste d'épidémiologiste santé végétale (F/H) (catégorie A ou agent contractuel) à LYON (69).

1 poste d'évaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la toxicologie (F/H) (catégorie A ou agent contractuel) à MAISONS-ALFORT (94).

Agence de Services et de Paiement (ASP) :

1 poste de délégué(e) régional(e) (catégorie A ou A+) à AMIENS (80).

Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) /Service "Europe et international" :

1 poste d'adjoint(e) au Conseiller pour les affaires agricoles pour le Japon avec compétence régionale sur la Corée du Sud (catégorie A ou A+) à TOKYO (Japon).

France Vétérinaire International :

1 poste d'expert long-terme international (24 mois) - responsable de projet de coopération internationale (CRJ) (F/H) (catégorie A) à ANKARA (Turquie).

Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) :

1 poste de directeur(rice) de la délégation territoriale Centre - Ile-de-France (catégorie A) à LES BREVIAIRES (78) ou AMBOISE (37).

Institut de Recherche pour le Développement (IRD) :

1 poste de secrétaire exécutif programme sud experts plantes développement durable (SEP2D) (F/H) (catégorie A ou agent contractuel) à BONDY (93) ou MARSEILLE (13).

Parc National du Mercantour :

1 poste de webmestre/rédacteur/infographiste (F/H) (catégorie A ou agent contractuel) à NICE (06).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Poste à pourvoir	Archiviste (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public de 2 ans
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction générale Ressources
Service des affaires juridiques

Le Service des affaires juridiques est chargé d'assurer la sécurité juridique des activités de l'Agence, par la production de conseils et d'avis juridiques, et par la diffusion des dispositions juridiques applicables à l'Agence. Il participe à l'élaboration des règles et principes, notamment déontologiques, applicables aux personnels et aux collaborateurs de l'Agence. Il assure le suivi des affaires contentieuses, en lien avec les directions concernées.

Missions / contexte Il apporte l'appui de son expertise aux autres services et entités de l'Agence, y compris en matière d'archivage.

Le service est également chargé des questions liées à l'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques (CADA), ainsi que de la protection des données personnelles dans le cadre de la mise en œuvre des traitements CNIL.

Il est placé sous la responsabilité de la directrice générale adjointe en charge des ressources.

L'équipe est composée de 4 juristes et une assistante.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Placé sous la responsabilité du chef du service des affaires juridiques, l'archiviste est plus particulièrement chargé de la politique archivistique de l'Anses (sous le contrôle scientifique et technique des Archives nationales)

Activités

A ce titre, l'archiviste sera chargé de :

- Concevoir, mettre à jour et en œuvre la politique d'archivage de l'Agence, y incluant le tableau de gestion des archives
- organiser et mettre en place le traitement et la collecte des archives électroniques,
- préparer les versements d'archives historiques aux Archives nationales,
- sensibiliser les services et les unités de l'Agence à l'archivage,
- organiser et gérer les locaux d'archives,
- assurer un bon fonctionnement de la collecte des archives et une communication efficace des documents en interne,
- rédaction de notes, d'états des lieux et participation à l'élaboration des avis juridiques dans les domaines touchant à la conservation et la communication des documents administratifs, en lien avec les juristes chargés de ces questions.

Conditions particulières

- Néant

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

BAC + 3 à 5 en archivistique

Expériences similaires

3 années d'expérience sur des fonctions d'archiviste, notamment en lien avec les archives nationales et un tiers archiveur extérieur

Compétences

- maîtrise des bases de données (progiciel de gestion d'archives), traitement de texte, tableur, Sosie
- bonnes connaissances de la problématique de l'archivage électronique
- Connaissance de la réglementation relative à l'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publique, ainsi qu'à la protection des données personnelles.
- Esprit d'initiative, d'organisation, autonomie, rigueur, sens du contact et de la communication indispensables.

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 22 mai 2015

Renseignements sur le poste : Manuelle VERTOT, responsable du service juridique
manuelle.vertot@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-060 à :
recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Chargé de dossier en gestion des AMM (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat de droit public à durée indéterminée, détachement, affectation
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	1^{er} juillet 2015
Rémunération	selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction des autorisations de mise sur le marché
Unité d'instruction administrative

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée en octobre 2014 a confié à l'Anses des missions de délivrance des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques (PPP), des adjuvants, et des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC). Ces missions, aujourd'hui exercées par le ministère en charge de l'agriculture, seront transférées à l'Anses à compter du 1er juillet 2015. La loi confie également à l'ANSES des missions d'inspection et de contrôle de ces produits.

Missions / contexte

D'autre part, l'Anses devrait à court terme se voir confier des missions équivalentes assurées par le ministère en charge de l'environnement, en ce qui concerne les produits biocides.

Dans ce double contexte, et afin d'assurer une indépendance entre des activités d'évaluation et la gestion des autorisations, une direction des AMM (DAMM) sera créée au 1^{er} juillet pour la mise en œuvre de ces nouvelles missions. La DAMM sera chargée d'instruire les décisions d'autorisation, de modification et de retrait de mise sur le marché des produits mentionnés, de mettre en place les activités d'inspection et de contrôle et d'animer le comité de suivi des AMM ; elle comprendra également une unité d'instruction administrative des AMM qui assurera la réception et le traitement administratif des dossiers et la préparation des décisions d'ordre administratif.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du chef de l'unité d'instruction administrative, le chargé de dossier assurera :

Missions

- l'instruction administrative de dossiers dans le cadre des différentes procédures d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques, des adjuvants, des matières fertilisantes et des supports de culture ;
- le traitement des recours et réclamations.

Le chargé de dossier en gestion des AMM mettra en œuvre les activités suivantes :

Activités

- enregistrer, catégoriser et assurer le suivi les demandes de recours gracieux, en lien avec les autres services concernés par leur instruction ;
- assister les agents de l'unité dans la gestion des demandes liées aux autorisations de mise sur le marché des produits, en particulier leur recevabilité administrative en vue de préparer leur évaluation scientifique et l'établissement de décisions de nature administrative ;
- contribuer à l'élaboration et la révision de procédures de travail ;
- participer aux échanges avec les pétitionnaires et rédiger des compte-rendus de ces échanges ;
- participer à des réunions internes avec les autres services de l'agence et des réunions avec les ministères de tutelle ;
- renseigner les systèmes d'information interne avec tous les éléments permettant d'assurer la traçabilité et le suivi de l'instruction des demandes.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

BAC +3 minimum, BAC + 5, formation initiale scientifique avec une expérience juridique ou formation juridique avec une expérience en chimie ou biologie.

Expériences similaires

- Expérience souhaitée dans un domaine réglementaire (produits phytopharmaceutiques ou matières fertilisantes de préférence ou domaine équivalent) ou juridique.

Compétences

- Connaissance des institutions et du droit des produits réglementés,
- Autonomie et rigueur, esprit d'analyse,
- Réactivité et maîtrise des délais,
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacités rédactionnelles avérées et aptitudes à la communication orale,
- Maîtrise de l'anglais scientifique (communication écrite et orale),
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur).

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 19 mai 2015

Renseignements sur le poste : bertrand.bitaud@anses.fr , tél : 01 49 77 21 28 ou frederique.touffet@anses.fr,
tél : 01 56 29 52 67

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-055 à
recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Chargé de mission produits biocides (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+
Type de contrat	Contrat de droit public à durée indéterminée, détachement, affectation
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	A compter du 1^{er} septembre 2015
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction des autorisations de mise sur le marché
Unité Décisions

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée en octobre 2014 a confié à l'Anses des missions de délivrance des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques (PPP), des adjuvants, et des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC). Ces missions, aujourd'hui exercées par le ministère en charge de l'agriculture, seront transférées à l'Anses à compter du 1er juillet 2015. La loi confie également à l'ANSES des missions d'inspection et de contrôle de ces produits.

Missions / contexte

D'autre part, l'Anses devrait à court terme se voir confier des missions équivalentes assurées par le ministère en charge de l'environnement, en ce qui concerne les produits biocides.

Dans ce double contexte, et afin d'assurer une indépendance entre des activités d'évaluation et la gestion des autorisations, une direction des AMM (DAMM) sera créée au 1^{er} juillet pour la mise en œuvre de ces nouvelles missions. La DAMM sera chargée d'instruire les décisions d'autorisation, de modification et de retrait de mise sur le marché des produits mentionnés, de mettre en place les activités d'inspection et de contrôle et d'animer le comité de suivi des AMM ; elle intégrera également l'unité de gestion des AMM qui assurera la réception et le traitement administratif des dossiers, dans un souci de cohérence des activités et de simplification du fonctionnement.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Placé sous l'autorité du chef de l'unité qui sera en charge des décisions d'AMM, le chargé de mission sera le référent de la direction pour les travaux relatifs au projet de transfert des décisions d'AMM des produits biocides au sein de l'agence.

Il assurera une mission de coordination entre les acteurs identifiés et de réalisation de travaux spécifiques en vue de définir les procédures de décision des AMM des produits biocides, à mettre en œuvre probablement à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le chargé de mission, aura un rôle de chef de projet, visant à rassembler l'ensemble des informations nécessaires à la prise de décision sur la mise en place des nouvelles procédures et outils, le dimensionnement des moyens, le cadre réglementaire et les interfaces avec les différents acteurs impliqués en externe (ministère chargé de l'écologie) et en interne (direction de l'évaluation des produits réglementés, service des affaires juridiques, délégation à la qualité, etc...).

Il aura notamment en charge la coordination des travaux concernant :

Activités

- L'élaboration de procédures internes conduisant aux décisions d'AMM, dans un souci de cohérence avec celles qui seront adoptées pour les PPP et MFSC, tout en respectant la spécificité des instructions de demandes relatives aux produits biocides ;
- L'élaboration de lignes directrices décrivant les principes retenus pour la délivrance des AMM de produits biocides, l'identification des mesures de gestion existantes par type de produits et la proposition d'un programme de travail pour en développer pour certains types de produits ;
- Le format des décisions relatives aux produits biocides, qui seront prises par l'Agence, en application de la réglementation ;
- La contribution à la rédaction des textes réglementaires en application de la loi qui confiera à l'Agence les nouvelles missions ;
- L'analyse des outils informatiques internes de suivi des dossiers, et la proposition de leur évolution pour intégrer les missions relatives à la décision, en toute cohérence avec le système informatique européen R4BP.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

Niveau BAC + 5 (Master 2, DEA ou diplômes d'ingénieur) en chimie, santé ou environnement, docteur en pharmacie, ou docteur en Sciences.

Expériences similaires

- Expérience confirmée en management de projet (dimensions organisationnelles, de process, juridiques, informatiques).
- Expérience solide de représentation institutionnelle dans un contexte d'enjeux politiques forts.

Compétences

- Connaissance du cadre réglementaire dans le domaine des produits biocides ou d'autres substances chimiques ou d'un cadre réglementaire comparable ;
- Gestion de projets
- Facultés d'analyse et de synthèse ;
- Autonomie ; rigueur ; sens de l'organisation ;
- Aptitudes à la communication orale et écrite ;
- Etre force de proposition ;
- Bonne maîtrise de l'anglais scientifique et réglementaire (écrit et oral) ;
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office)

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 16 mai 2015

Renseignements sur le poste : marie-christine.deguenin@anses.fr , tél : 01 49 77 13 88 ou frederique.touffet@anses.fr, tél : 01 56 29 52 67

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-054 à : recrutement@anses.fr



Poste à pourvoir	Epidémiologiste santé végétale (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat de droit public à durée déterminée de 18 mois
Localisation	Lyon (69)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003</i>

L'AGENCE ET L'ENTITE D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Département / Service recruteur Direction des laboratoires / Unité de coordination et d'appui à la surveillance (UCAS)

Missions / contexte Les États généraux du sanitaire qui se sont tenus sous l'égide du Ministère en charge de l'agriculture en 2010 ont permis de conduire une réflexion sur les évolutions dans le domaine de la surveillance en santé animale et en santé végétale qui ont conduit à la mise en place de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale en 2011. Forte de cette expérience en santé animale, la DGAL souhaite impulser la mise en place d'actions partenariales pour le renforcement de l'épidémiosurveillance dans le domaine de la santé végétale. Ces actions partenariales pourraient associer potentiellement les grands domaines de la surveillance en santé végétale en France à savoir le dispositif de surveillance officielle des organismes nuisibles réglementés ou émergents, les réseaux d'épidémiosurveillance Ecophyto, les dispositifs de surveillance de la santé des forêts ainsi que la surveillance des résistances des bioagresseurs aux produits phytosanitaires. Pour conduire ces actions partenariales, il convient que les principaux acteurs gèrent de façon collégiale des activités de surveillance. Par synergie, le niveau global de surveillance réalisé sur le territoire sera ainsi optimisé. Plusieurs thématiques d'intérêt pour l'ensemble des acteurs seront identifiées pour fédérer les énergies au travers d'actions partenariales réussies.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions Sous la responsabilité du chef de l'unité UCAS, en concertation étroite avec les responsables de la surveillance en santé végétale du Laboratoire de la santé des végétaux, l'épidémiologiste en santé végétale apportera un appui à l'organisation, au développement et à la mise en place des actions partenariales pour l'épidémiologie dans le domaine de la santé végétale réunissant les principaux acteurs du domaine sous l'égide de la DGAI.

Activités A ce titre, il s'impliquera plus particulièrement dans les activités suivantes :

Organisation

- Apporter son expertise dans le domaine de l'organisation de la surveillance pour aider à définir le modèle organisationnel de l'action partenariale de renforcement de la surveillance en santé végétale en s'impliquant dans la consultation et les échanges avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- Apporter un appui à la mise en place et à l'animation des instances mises en place dans le cadre des actions partenariales (comités de pilotage et groupes techniques notamment).

Développement et appui méthodologiques et techniques

- Développer des méthodes, des outils et des référentiels destinés à l'amélioration des dispositifs de surveillance épidémiologique entrant dans le champ des actions partenariales ;
- Apporter un appui méthodologique *ad hoc* aux dispositifs de surveillance épidémiologique en santé végétale entrant dans le champ des actions partenariales : appui à la conception de protocoles de surveillance, à la gestion des données de surveillance, à la définition et au calcul d'indicateurs de situation phytosanitaire et d'indicateurs de fonctionnement adaptés, à l'analyse et à l'interprétation des résultats de la surveillance, à l'élaboration et la diffusion de retours d'information adaptés, etc. ;
- Evaluer les dispositifs de surveillance en santé végétale entrant dans le champ des actions partenariales.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis Master ou thèse d'université en épidémiologie ou surveillance épidémiologique, formation en statistique appliquée et/ou en santé végétale appréciées.

Expériences Expérience pratique en surveillance épidémiologique fortement souhaitée.

Compétences

- Connaissances en épidémiologie et en statistiques appliquées,
- Maîtrise des systèmes de gestion de bases de données pour la gestion, l'extraction et l'analyse de données. Des compétences dans le domaine des systèmes d'information géographique seraient un plus,
- Autonomie, sens de l'organisation et de la planification,
- Savoir conduire et coordonner ses activités dans le cadre de projets scientifiques,
- Fortes aptitudes au dialogue avec des acteurs pluridisciplinaires et au travail en équipe.
- Faculté d'analyse et de synthèse ;
- Bonne maîtrise de l'anglais (écrit et oral) ;
- Maîtrise des outils informatiques (pack office, logiciels de statistique, SIG)

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 14 mai 2015

Renseignements sur le poste :

Pascal HENDRIKX, Chef d'unité pascal.hendrikx@anses.fr

Philippe REYNAUD, Coordinateur surveillance santé végétale philippe.reynaud@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-051 à : recrutement@anses.fr

Poste à pourvoir	Evaluateur scientifique et technique dans le cadre de l'évaluation des dossiers d'AMM dans le domaine de la toxicologie (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 2 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	Contrat à durée déterminée de droit public jusqu'au 29/12/2016
Localisation	Maisons Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 130 millions d'euros au budget annuel
- 8000 avis émis depuis 1999
- 80 mandats de référence nationale
- 250 publications scientifiques par an
- 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse Direction des produits réglementés,
Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés

Missions / contexte La direction des produits réglementés (DPR) évalue, selon la réglementation en vigueur, les produits phytopharmaceutiques et leurs adjuvants, les matières fertilisantes, supports de cultures, substances actives et produits biocides, avant décision par les pouvoirs publics des autorisations de mise sur le marché. La DPR met en œuvre une expertise scientifique interne, peut faire appel à ses comités d'experts spécialisés dédiés, aux groupes de travail constitués auprès de l'Anses et travaille en liaison avec les autres directions de l'Agence.

L'Unité Evaluation Toxicologie des Produits Réglementés est chargée de l'évaluation des risques pour l'homme des substances actives phytopharmaceutiques et biocides lors de leur demande d'inscription à l'annexe I, des produits phytosanitaires, biocides et matières fertilisantes et supports de cultures dans le cadre des autorisations de mise sur le marché.

L'équipe est composée de 23 agents.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions Sous l'autorité du chef d'unité, les missions de l'évaluateur sont d'assurer l'évaluation scientifique des dossiers d'AMM des produits phytosanitaires dans le domaine de la toxicologie, sous l'autorité du chef d'unité.

Activités

- Evaluer les données incluses dans les dossiers déposés dans le cadre des procédures communautaires et françaises d'AMM.
- Analyser et critiquer les données proposées en fonction de l'état actuel des connaissances scientifiques et des lignes européennes existantes.
- Etablir sur cette base un rapport de synthèse en français ou en anglais dans le domaine de compétence concerné.
- Respecter les délais de l'évaluation
- Contribuer à la préparation des avis permettant de préparer les AMM

Conditions particulières - Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis :

MASTER II ou DEA (toxicologie), docteur en toxicologie, docteur en médecine vétérinaire, docteur en pharmacie

Expériences similaires

- Expérience professionnelle dans le domaine de la toxicologie des produits chimiques, phytopharmaceutiques ou biocides

Compétences

- Esprit critique, rigueur, sens de l'organisation.
- Capacité de travail en commun, facilité de contact et d'intégration au sein d'une équipe ;
- Pratique de la bureautique courante (traitement de texte et de données, tableur)
- Bonne connaissance réglementaire dans le domaine exercé.
- Communiquer couramment en anglais scientifique et technique
- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine de compétence exercé

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 22 mai 2015

Renseignements sur le poste : Olivier GILLARDEAUX (olivier.gillardeaux@anses.fr + 01 49 77 21 23)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2015-059 à : recrutement@anses.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Agence de Services et de Paiement - Délégation Régionale de Picardie
15, avenue Paul Claudel
80042 AMIENS cedex 01

Délégué régional (F/H)

N° du poste : F4382	
Catégorie : A – A +	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : pas de cotation ASP	Cotation part fonction PFR : 5
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	L'ASP intervient pour le MAAF dans le domaine de la modernisation des exploitations, de politique d'installation de jeunes agriculteurs et de remise en valeur des terres agricoles. La délégation régionale de Picardie, composée d'une quarantaine d'agents, dispose de compétences essentielles en termes de gestion et de paiement dans les domaines agricoles et de l'emploi et de la formation professionnelle. Le poste est directement placé sous l'autorité du président directeur général.
Objectifs du poste	Le ou la titulaire de la fonction assure par délégation du président directeur général de l'ASP, la direction technique, administrative et financière de la délégation régionale.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Il ou elle supervise les trois missions principales de la Délégation régionale : - Assurer le versement des aides dans les secteurs de l'agriculture, de la formation professionnelle et de l'emploi et autres aides publiques ; - Mettre en œuvre les contrôles sur place. Dans le cadre des politiques européennes, nationales ou locales que l'ASP met en œuvre et compte tenu des directives générales qu'il ou elle reçoit, le ou la délégué(e) régional(e) est responsable de l'organisation et du bon fonctionnement de son unité. A ce titre, il ou elle a autorité sur l'ensemble du personnel de la DR, il ou elle gère le budget de la DR et représente l'ASP à l'occasion des réunions ou négociations ou manifestations auxquelles il ou elle participe. Il ou elle est responsable de l'engagement et de la liquidation des dépenses relatives aux actions d'intervention. Il ou elle rend compte à la direction générale de l'exécution de l'ensemble des missions de sa délégation régionale et participe à la définition de la stratégie de l'établissement. Il ou elle participe ou dirige, en tant que de besoin, tout groupe de travail mis en place au niveau de l'ensemble de l'établissement ou en externe.
Champ relationnel du poste	La direction générale, toutes les directions et délégations régionales, les services centraux et déconcentrés de l'Etat, les partenaires (collectivités, organisations socio-professionnelles...).
Compétences liées au poste	Savoirs :
	<ul style="list-style-type: none"> - Politiques publiques (emploi, formation, agriculture, pêche...); - Fonctionnement des institutions publiques nationales et européennes ainsi que des collectivités locales ; - Management public ; - Gestion budgétaire et comptable.
Personnes à contacter	Savoir-faire :
	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire des projets ; - Négocier avec des partenaires variés ; - Communiquer et s'exprimer en public ; - Manager et évaluer une équipe.
<ul style="list-style-type: none"> - Bernard BEZEAUD, Directeur général délégué – Tél. : 05.55.12.00.11 – bernard.bezeaud@asp-public.fr - Vincent CLAUDON, Secrétaire général – Tél. : 05.55.12.00.27 – vincent.claudon@asp-public.fr - Olivier LACOMBE, DRH – Tél. : 05.55.12.00.53 – olivier.lacombe@asp-public.fr 	

Catégorie A/A+
DIRECTION GENERALE DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES
Service Europe et International

Adjoint(e) au Conseiller pour les affaires agricoles pour le Japon, à Tokyo
avec compétence régionale sur la Corée du Sud

Prise de fonctions : novembre 2015

Niveau de classement parcours professionnel : 3.

Dans le cadre du réseau agricole régalién à l'étranger, un adjoint au conseiller pour les affaires agricoles (CAA) est mis à disposition du service économique régional (SER) près l'Ambassade de France à Tokyo par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF).

Zone d'activité régionale : Japon, Corée du Sud

Nature de l'activité :

L'adjoint comme le conseiller sous l'autorité duquel il est placé, ont pour missions communes :

- Une mission générale d'information et de veille pour le compte de l'État sur la situation des secteurs agricole et agroalimentaire des pays de la zone, et en matière de politiques agricole, alimentaire, forestière et de la pêche ;
- Une mission générale de relais local des positions et démarches de l'État auprès des autorités locales et acteurs du secteur, mission d'information et de promotion du modèle agricole et alimentaire français, d'influence auprès des partenaires étrangers, de négociation des conditions d'accès au marché et d'accueil des délégations institutionnelles françaises ;
- Une mission générale d'accompagnement de l'appui de l'État à la promotion des exportations agricoles et agroalimentaires ;
- Une relation étroite avec la Représentation de l'Union européenne et les ambassades des États membres sur place, dans le but de faire progresser les dossiers d'intérêt commun (dialogue réglementaire et accès au marché notamment).

Par ailleurs, l'adjoint assiste le CAA pour l'ensemble de ses missions, en étant plus particulièrement chargé des dossiers sanitaires (compétences vétérinaire et phytosanitaire) et réglementaires. Il a en particulier pour tâches :

- De suivre les positions des autorités des pays de sa zone de compétence en matière de réglementation sanitaire et phytosanitaire (SPS), et d'en informer les autorités françaises en particulier le MAAF. Il devra à cette fin identifier les interlocuteurs pertinents et entretenir le réseau relationnel correspondant (y compris avec les collègues des ambassades des États membres de l'UE sur place) ;
- De préparer les négociations SPS, lorsqu'elles sont bilatérales, avec les administrations compétentes et, le cas échéant, conduire ces négociations, ou prêter assistance à la Commission européenne ;
- De promouvoir la position française et de suivre les positions des pays de sa zone de compétence sur les questions SPS relevant des enceintes multilatérales (OMC, Codex, CIPV, OIE) ;
- De faire connaître aux autorités des pays de sa zone de compétence les positions françaises, et de répondre aux besoins d'information et d'intervention auprès de ces autorités, notamment en période de crise sanitaire ;
- D'identifier et de proposer des actions bilatérales institutionnelles et d'en assurer le suivi et l'évaluation ;
- De répondre aux sollicitations de BusinessFrance, de FranceAgriMer (FAM) et des services économiques portant sur les conditions SPS d'accès aux marchés de sa zone de compétence ;
- De faciliter les relations entre les entreprises françaises du secteur de l'agroalimentaire et de l'élevage et leurs homologues des pays de sa zone de compétence (conseil en questions réglementaires entre autres...) ;

- D'appuyer les SE dans les pays de sa zone de compétence, pour le règlement des différends commerciaux pour des motifs sanitaires ou phytosanitaires ;
- De suivre les aspects SPS des accords entre l'UE et les pays de la zone.

Qualités requises :

- Esprit d'initiative et de synthèse, rigueur, capacité à conduire des projets ;
- Sens des contacts humains et des négociations internationales ;
- Pratique de l'administration centrale et des relations européennes et internationales ;
- Expérience confirmée dans les domaines vétérinaire et/ou phytosanitaire ;
- Pratique indispensable de l'anglais ;
- Autonomie en matière bureautique.

Durée de l'engagement : 3 ans

Personnes à contacter :

Marie-Hélène LE HENAFF, Sous-Directrice des échanges internationaux à la DGPAAT, 01 49 55 45 08, mail : marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr

Loïc EVAÏN, Sous-directeur en charge des affaires sanitaires européennes et internationales à la DGAL, 01 49 55 81 20, mail : loic.evain@agriculture.gouv.fr

Anne GAUTIER, Chef du Bureau des relations bilatérales – DGPAAT, 01 49 55 45 64, mail : anne.gautier@agriculture.gouv.fr

Une copie de la candidature est à adresser au plus tard le 15 mai à la DGPAAT, Bureau de la promotion et des échanges, à Colette BOURJOUX, mail : colette.bourjoux@agriculture.gouv.fr

Catégorie A
Expert long-terme International (24 mois)
Responsable de projet de coopération internationale (CRJ) en TURQUIE
Début de mission estimée : **décembre 2015**
Localisation : **Ankara**
Niveau de classement parcours professionnel : **3**

Missions de la structure	Un appel d'offres de l'Union européenne à paraître pour un projet de jumelage de 24 mois avec la Turquie, intitulé « Renforcement des capacités dans les domaines des contrôles officiels, de la protection animale, des zoonoses et de la gestion des sous-produits ». La France envisage de répondre à cet appel d'offres. Elle doit notamment proposer un(e) chef de projet et un(e) Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ).
Objectifs du poste	L'objectif de ce jumelage est de renforcer l'expertise des services de contrôle turcs en les assistant dans la mise en place d'un plan de contrôle pluriannuel (sécurité sanitaire des aliments et aliments pour animaux) et de manuels et procédures d'inspection (protection animale, HACCP, hygiène alimentaire, OGM, gestion des sous-produits..) et en formant les personnels à ces nouveaux outils.
Descriptif des activités	Le Conseiller Résident de Jumelage « CRJ » est recruté à plein temps pour assister la direction vétérinaire dans la gestion et l'exécution du projet. Sa mission consiste notamment en : <ul style="list-style-type: none"> - La coordination des différentes interventions des experts ; - La mise en place des comités, commissions et groupes de travail ; - L'organisation des ateliers de travail et de formation, et des visites d'étude ; - La coordination du pilotage du projet et de l'élaboration des rapports de suivi ; - Le suivi des activités d'expertise et la coordination de l'élaboration des documents et rapports techniques ; - La préparation et la mise en œuvre des actions d'information et de communication sur le projet et ses réalisations. <p>Le CRJ sera chargé de donner des conseils techniques et d'assister la direction vétérinaire dans l'exécution du projet de jumelage.</p> <p>Il (elle) travaillera en étroite relation avec le Chef de Projet et avec son homologue turc afin de mettre en œuvre le projet de jumelage de façon conforme aux spécifications définies dans le Contrat de Jumelage. Il (elle) participera activement à l'élaboration de ce contrat ainsi qu'à l'établissement du planning de travail du projet après la sélection, le cas échéant, de la France pour ce jumelage.</p>
Champ relationnel du poste	Le CRJ jouera le rôle de conseiller pour la direction turque de l'alimentation et des contrôles. Il (elle) doit de ce fait travailler au quotidien avec son personnel. Il (elle) doit assurer la coordination avec les différentes structures impliquées du côté turc et du côté européen ainsi qu'avec l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association.
Formation et compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire ou expérience professionnelle équivalente dans les domaines couverts par le jumelage ; - Minimum 8 ans d'expérience professionnelle dans une administration publique dans une fonction de responsabilité et/ou d'encadrement ; - Expérience en gestion et coordination de projets d'appui technique, management d'équipes de cadres ou d'experts et de l'animation de groupes de travail ; - Bonne connaissance du domaine traité par le projet de jumelage ; - Bonnes capacités relationnelles et de communication ; - Connaissance des instruments et des procédures européennes de financement de la coopération ; - Bonne maîtrise des outils informatiques et de communication ; - Bonne connaissance comparative des systèmes et des institutions d'autres états membres ; - Très bonne maîtrise de l'anglais lu parlé et écrit.
Modalités de candidature	Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un CV en français et anglais (modèle Europass disponible sur le site http://europass.cedefop.europa.eu/), par voie électronique et sous couvert du chef de service. Elles sont à adresser au plus tard le 20 mai 2015 , délai de rigueur, au GIP FVI (copie à Pierre PRIMOT, chef du bureau des négociations européennes et multilatérales à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
Contacts	GIP France Vétérinaire International : Olivier FAUGERE, Séverine JALOUSTRE – Tél. : 04.78.87. 25.45/39.15): E-mail : candidature@fvi-atf.org

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports
Institut français du cheval et de l'équitation**

Directeur(rice) de la délégation territoriale Centre – Ile de France

Catégorie : A		
Poste Vacant Résidence administrative : l'un des deux sites du territoire (Les Bréviaires 78 ou Amboise 37)		
Présentation de l'environnement professionnel	L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) est un établissement public administratif sous double tutelle des Ministères en charge de l'agriculture et des sports. Il est issu du rapprochement des Haras nationaux et de l'École Nationale d'Équitation. Conformément au contrat d'objectifs et de performance 2014-2017 signé avec ses tutelles, l'IFCE a pour principales missions de : <ul style="list-style-type: none"> - Organiser de nouvelles modalités d'appui à la filière, pertinentes et efficaces ; - Accompagner le sport de haut niveau ; - Renforcer la recherche, le développement, le transfert de connaissances ; vulgariser et diffuser les résultats en vue d'une appropriation par tous les acteurs socio-économiques ; - Développer une formation professionnelle adaptée aux besoins exprimés ; - Garantir la traçabilité et l'identité des équidés ; - Valoriser son patrimoine matériel et immatériel. La mise en œuvre des actions concourant à ces objectifs fait l'objet d'un projet d'établissement écrit en 2015.	
Objectifs du poste	Placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur général de l'Établissement, le(la) Directeur(trice) de la délégation territoriale est le(la) représentant(e) de l'ifce en territoire. Il(Elle) est responsable de la mise en œuvre des actions concourant à ces objectifs et aux moyens de l'ifce sur le territoire de sa délégation.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Le(la) Directeur(trice) de la délégation territoriale : <ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre les déclinaisons territoriales du projet d'établissement au niveau de son territoire ; - Conduit les relations avec les différents partenaires, notamment avec les conseils des équidés, afin de susciter et accompagner dans une posture de service, la stratégie de la filière régionale ; - Construit et développe le projet de la délégation en fonction du contexte territorial, ses spécificités et ses potentialités ; - Elabore et met en œuvre dans le cadre du dialogue de gestion, la programmation (objectifs, moyens, reportings) des actions de sa délégation : formation, diffusion des connaissances, conseils études et expertise, appui technique, contrôle sanitaire ... - Assure l'autorité hiérarchique et le management de l'ensemble des personnels de sa délégation ; - Veille à la conformité des différentes activités de sa délégation avec les instructions des directions nationales concernées ; - Bâtit avec chaque agent de son équipe, un projet individualisé d'évolution professionnelle ; - Peut être amené à contribuer à des missions nationales ; - Participe aux comités de direction ; - Peut être amené à seconder le directeur général sur certains dossiers. 	
Champ relationnel du poste	<u>En externe</u> , le(la) Directeur(trice) de la délégation territoriale travaille avec les différents partenaires que sont les collectivités territoriales, les services de l'État, les organismes professionnels agricoles ou spécialisés, notamment les conseils des équidés. <u>En interne</u> , le(la) Directeur(trice) de la délégation territoriale : <ul style="list-style-type: none"> - en lien avec le coordonnateur des délégations territoriales, et les autres directeurs de délégations territoriales, contribue aux échanges et à la mutualisation des pratiques En relation avec le coordonnateur des délégation territoriales et les Directions nationales, pilote les actions à conduire sur son territoire. En relation avec l'opérateur « stratégie interne » ,élabore et met en œuvre dans le cadre du dialogue de gestion, la programmation (objectifs, moyens, reportings) des actions : <ul style="list-style-type: none"> - Est en relation avec la mission "transfert de l'immobilier" ; - Est en relation avec les directions supports de l'établissement ; - Assure le management et la coordination des équipes de son territoire. 	
Compétences liées au poste	Savoirs :	Savoir-faire :
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance fine de la filière équine et de ses institutions ; - Management, organisation, planification - Gestion budgétaire ; - Gestion prévisionnelle des emplois des effectifs et des compétences (GPEEC) ; - Réglementation sanitaire en vigueur au sein de la filière équine ; - Montage et gestion techniques et financiers de projets complexes. 	<ul style="list-style-type: none"> - être Force de proposition et d'initiative ; - être orienté vers l'action ; - maîtriser l' expression écrite et orale - Faire preuve de qualités relationnelles ; - être force de conviction et de négociation ; - Faire preuve d'autonomie ; - Avoir le sens de l'organisation.
Personne à contacter	<ul style="list-style-type: none"> - Mr Christian Vanier, Directeur Général - christian.vanier@ifce.fr - Mr Alain Mouret Lafage, adjoint au directeur général, coordination des territoire – Tél. : 06.74.43.67.10 – alain.mouret@ifce.fr 	

Secrétaire exécutif Programme Sud Experts Plantes Développement Durable (SEP2D)

Catégorie A - Ingénieur de Recherche (IR)

Branche d'activité professionnelle (BAP) : J – Gestion et pilotage

AFFECTATION STRUCTURELLE

L'Institut de Recherche pour le développement (IRD) est un organisme français dont les activités de recherche, de formation et d'innovation ont pour objectif de contribuer au développement social, économique et culturel des pays du Sud.

La Direction des Programmes de Recherche et de la Formation au Sud (DPF) est organisée en trois services : le Service Programmes de recherche, le Service Renforcement des capacités et le Service Europe. Le Service Programmes de recherche est chargé :

- d'assurer le lien avec les Alliances et autres instances nationales et européennes de programmation et de moyens du Nord et du Sud,
- de coordonner l'animation des programmes collaboratifs bilatéraux et régionaux pour le compte de la puissance publique ou d'autres organismes,
- de participer à l'élaboration, au pilotage et à l'animation de programmes de recherche collaboratifs inter-organismes Nord-Sud, dont des PPR (Programmes pilotes régionaux).

AFFECTATION GEOGRAPHIQUE

France métropolitaine : IRD à Bondy ou siège IRD à Marseille, avec des déplacements réguliers entre Marseille et Bondy

DESCRIPTION DU POSTE

Mission :

Le/la Secrétaire exécutif(ve), affecté à la DPF, est responsable de la maîtrise d'œuvre du programme SEP2D en conformité avec les conventions financières établies avec ses principaux bailleurs. Sa mission recouvre la mise en œuvre d'ensemble du programme sur les plans techniques et budgétaires, le pilotage de l'équipe-projet, la production des résultats attendus, la tenue à jour des indicateurs de progrès, le rapportage scientifique, technique et financier auprès de la gouvernance du programme (Comité de Pilotage, COPIL et Conseil Scientifique et Pédagogique, CSP), et la conduite des évaluations à mi-parcours et finale. Il conduit sa mission sous la responsabilité générale du Comité de Pilotage du programme qui valide les grandes orientations stratégiques et la planification opérationnelle du programme ; ainsi que ses rapports d'activité et budgétaires. Il agit en tant que secrétaire de ce comité auquel il participe comme représentant de l'équipe projet.

Le programme SEP2D est une initiative multi partenariale Nord-Sud qui vise à renforcer les capacités des pays du Sud dans le champ de la biodiversité végétale, notamment en développant le partenariat entre les scientifiques botanistes et les entreprises privées ou les services opérationnels qui ont besoin de leurs services.

Activités :

Coordination du programme

En conformité avec les documents de projets définis par les partenaires techniques et financiers :

- Assurer globalement que l'ensemble des activités conduites dans le cadre de SEP2D correspond aux objectifs du programme, et qu'il constitue une solution efficace pour remplir ces objectifs sous la contrainte du budget et du calendrier, Préparer la programmation des activités et leur budgétisation en prévision des comités de pilotage.
- Confirmer les modalités de fonctionnement d'ensemble de SEP2D, à soumettre pour validation à la gouvernance du programme,
- Coordonner l'action des différents chargés de mission du programme, y compris ceux positionnés au Sud,
- Assurer que chaque activité prévue dans le programme de travail de SEP2D est construite de la manière la plus efficace possible pour SEP2D –adéquation des objectifs et du programme de travail aux objectifs de SEP2D, efficacité du partenariat et du dispositif mis en œuvre, qu'elle se déroule ensuite selon le cadre et le programme de travail établis, et qu'elle produit les résultats attendus selon le calendrier et le budget prévus,
- Contrôler que les porteurs potentiels des diverses actions de SEP2D ou actions soutenues par SEP2D reçoivent une information suffisante et l'appui dont ils ont besoin pour être en mesure de proposer dans les temps les actions les plus pertinentes possibles, pour qu'ils conduisent leurs activités, et qu'en retour ils produisent les résultats attendus, y compris en terme de reportage scientifique, technique et financier,

Mission de cinq ans. Poste à pourvoir par contrat à durée déterminée de 3 ans renouvelable

- Assurer que les consultants à qui pourront être confiées certaines actions, comme les études sectorielles en début de programme, ou les évaluations à mi-parcours et finale, sont recrutés en conformité avec les directives d'achat définies dans les conventions financières avec les principaux bailleurs du programme, et reçoivent l'appui dont ils ont besoin pour mener à bien leur activité.
- Avant le démarrage des activités, mettre en place un outil de gestion et de suivi budgétaire et financier adéquat à la taille et à la complexité du programme et conforme aux attendus des bailleurs de fonds publics du programme Assurer le suivi budgétaire du programme et valider les rapports budgétaires et financiers du programme avant transmission au comité de pilotage.
- Assurer la coordination du SEP2D avec d'autres initiatives dans le même domaine.

Termes de référence

Assurer que les termes de référence des diverses actions de SEP2D sont produits avec les concertations pertinentes entre les acteurs concernés et validés par ceux-ci ; puis que les termes de référence sont respectés dans la mise en œuvre des appels, puis des actions retenues.

Production de résultats attendus

Assurer que les actions produisent les résultats attendus associés, selon les spécifications, le budget et le calendrier prévus : notamment les rapports ou bases de données que doivent produire les études sectorielles, et les rapports d'activité et financiers que doivent produire les projets, les actions et les structures soutenues par SEP2D.

Garantir la diffusion adéquate des résultats auprès des autorités des 22 pays couverts par le programme ; leur contribution aux bases de données internationales, notamment les Mécanismes des centres d'échange nationaux (CHM) de la CDB.

Mesure des indicateurs

Assurer que les informations nécessaires sont réunies et que les indicateurs de progrès des activités sont tenus à jour par les chargés de mission et les points focaux régionaux et sur la plateforme Internet de SEP2D.

Rapport d'activité

Synthétiser les contributions des chargés de mission et des points focaux régionaux. Produire, à l'intention de la gouvernance de SEP2D, les éléments scientifiques, techniques et financiers qui rendent compte de l'avancement du programme.

Auto-évaluation, et évaluations externes à mi-parcours et finale

Elaborer les modalités de l'auto-évaluation et des évaluations externes à mi-parcours et finale, et assurer leur mise en œuvre.

Compétences :

Expérience de la conduite de programmes similaires, à des échelles géographiques similaires au Sud

Connaitre et avoir une expérience de l'organisation de la recherche et des systèmes de formation dans les pays du Sud couverts par le programme SEP2D, et du secteur privé et associatif actif dans les secteurs couverts par le SEP2D.

Connaître les domaines disciplinaires du programme SEP2D

Connaissance générale de la réglementation afférente au droit de la propriété intellectuelle (protocole de Nagoya, APA, Convention sur la diversité biologique, Stratégie Mondiale pour la Conservation des Plantes...)

Une expérience dans la conduite de programmes similaires, au Sud sera un atout.

Maîtriser l'anglais

PROFIL RECHERCHE

Formation

Doctorat ou diplôme d'ingénieur d'une grande école. Scientifique et technique dans le domaine des sciences du vivant ; conduite de projet

Expérience

Renforcement de capacités et valorisation des résultats des travaux de recherche, conduite de programmes similaires, à des échelles géographiques similaires au Sud

10 à 15 ans d'expérience professionnelle souhaitée

Aptitudes

Autonomie et rigueur.

Capacité d'écoute et aptitude au conseil.

Capacité de leadership et d'animation d'équipe et de réseaux, au-delà des réseaux de recherche, avec les administrations du Sud ; le secteur privé et les réseaux d'acteurs de la société civile.

Goût pour l'innovation.

Intérêt pour les activités scientifiques et technologiques du programme SEP2D.

Engagement pour les problématiques liées aux pays du Sud

CONTACT

Les candidatures sont à transmettre à l'adresse électronique suivante : drh.recrutement@ird.fr CV et lettre de motivation, photocopies des diplômes.

Date de clôture de dépôt des dossiers 25 mai 2015



Recrutement d'un(e) Webmestre/rédacteur/infographiste

Poste à plein temps de catégorie A, ouvert aux fonctionnaires et par mesure dérogatoire aux contractuels de niveau équivalent.

Il est à pourvoir à compter du 1er juillet 2015.

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au 31 mai 2015.

Rattachement : Service « Sensibilisation et Valorisation du Territoire » (SVT) ;

Résidence administrative : Nice ;

Principaux interlocuteurs internes : ensemble de l'établissement ;

Principaux interlocuteurs externes : Parcs Nationaux de France et les autres parcs nationaux ; institutionnels, associations, fédérations et acteurs socio-économiques du territoire, presse et médias, prestataires...

Contexte :

Le Parc national du Mercantour est géré par un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du ministère de l'Écologie. Ses 80 agents sont répartis au siège (30 personnes – direction et 3 services) et sur le terrain (50 personnes - 5 services territoriaux). Son budget annuel est de l'ordre de 6,5 millions d'euros en fonctionnement et investissement (subvention du Ministère de l'Écologie principalement).

La communication est un élément fondamental des missions du Parc national : d'une part comme moyen de rendre compte de l'activité d'un établissement fonctionnant sur crédits publics, mais également pour faire connaître le travail réalisé par ses agents et sensibiliser à la connaissance, la protection et la valorisation de la biodiversité et de l'ensemble des richesses de son territoire.

Enfin, l'adhésion des communes à la charte du Parc national et leurs attentes en matière de développement durable engagent résolument l'établissement dans une démarche de valorisation du territoire, principalement de l'aire d'adhésion, et ce grâce à l'attractivité du « label » Parc national. En ce sens la Charte du Parc est un document structurant pour son action.

Par ailleurs le Parc national du Mercantour est engagé, avec plusieurs partenaires italiens, dans une candidature transfrontalière de classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO, nécessitant un effort important de communication externe et interne.

Périmètre de la mission :

Le poste de chargé de projets digitaux a pour objectif de contribuer à la mise en valeur des activités de l'établissement et du territoire par le biais de l'ensemble des outils de communication numériques. Ce poste se situe à la charnière de plusieurs métiers : responsable éditorial web, webmestre, animateur de réseaux sociaux...



Activités principales du poste :

Communication digitale, webmastering et community management :

- proposer et animer la politique du Parc national en matière de communication digitale et l'animer : internet, réseaux sociaux, applicatifs mobiles et nouvelles technologies ;
- animer et assurer la mise à jour des sites internet du Parc national du Mercantour, ainsi que leur référencement et animer les communautés des réseaux sociaux sur lesquels le Parc est présent ;
- assurer le bon fonctionnement technique du site internet, au besoin en collaboration avec des prestataires ;
- développer et animer les partenariats (institutionnels, privés...) nécessaires à l'accroissement de la visibilité du Parc national du Mercantour et des communes de son territoire sur internet et les réseaux sociaux ;
- participer aux réseaux thématiques et professionnels afférents à la mission, au premier rang desquels Parcs Nationaux de France ;
- piloter la mise en place d'outils de communication sur les supports digitaux et leur suivi (newsletter, concours, etc.) ;
- réaliser le suivi administratif et financier de son portefeuille d'actions ;
- développer des outils « digitaux » du Parc national (applications mobiles et web notamment).

Gestion de contenu et éditorial :

- assurer la rédaction de contenus éditoriaux en lien avec le chargé de communication :
 - rédaction d'articles et de « news » pour internet,
 - rédaction des posts pour les réseaux sociaux ,
 - rédiger certains communiqués et dossiers de presse,
 - diffusion de ces contenus sur les supports de communication digitaux appropriés en relation avec les personnes chargées des relations presse au sein du service.

Graphisme :

- être le garant du respect de la charte graphique du Parc national du Mercantour et des Parcs nationaux de France sur tous les supports,
- assurer la mise en page de documents simples (InDesign),
- concevoir des visuels (Illustrator),
- suivi de la conception des supports graphiques confiés à des prestataires,
- suivi des supports graphiques de la signalétique de terrain,
- suppléer la gestion de la photothèque en cas de besoin.

Le chargé de mission sera amené à gérer en autonomie les relations avec certains prestataires et à prévoir des déplacements prioritairement sur l'ensemble des territoires du Parc national du Mercantour et du Parco Alpi Marittime (Italie).

Il est à noter que ces missions pourront évoluer en fonction des besoins de l'établissement, de ses moyens et de mutualisations interparcs à venir.

Compétences et connaissances nécessaires :

Exigées :

- connaissances techniques générales sur le fonctionnement d'internet (stats, référencement, CSS...);

- maîtrise du fonctionnement des CMS (si possible Drupal & Joomla) ;
- connaissance précise de l'univers des réseaux sociaux ;
- excellente maîtrise rédactionnelle ;
- très bonnes capacités de vulgarisation scientifique ;

Souhaitées :

- maîtrise de la chaîne graphique ;
- connaissance des espaces protégés français, de leurs acteurs et de leurs enjeux ;
- connaissance des médias, des relations presse, de la blogosphère...

Les Plus :

- maîtrise des logiciels de création de sites internet et de PAO ;
- connaissance de différents langages informatiques ;
- connaissance de la photographie ;
- connaissance de la plate-forme de gestion de base photographique Ajaris ;
- pratique de l'italien.

Expérience attendue :

- minimum 3 ans d'expérience reconnue et valorisable en gestion de projets numériques, de sites internet et/ou de réseaux sociaux ;
- pouvoir faire état de la définition et mise en place de stratégies digitales ;
- capacité à démontrer la qualité de son rédactionnel ;

Savoir-être attendus :

- esprit d'initiative et d'adaptation ;
- aptitudes d'écoute, de travail en équipe, en réseau, qualité relationnelles ;
- rigueur et autonomie de travail, sens de l'organisation ;
- créativité ;

Candidatures :

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés. Elle devra également préciser la date de disponibilité du candidat ainsi que son statut (fonctionnaire / non fonctionnaire).

Les dossiers de candidature seront adressés par voie postale avant le **31 mai 2015**.

Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement durant la dernière semaine de mai.

Des exercices pratiques pourront être demandés, soit avant l'entretien soit durant celui-ci.

Les candidatures sont à adresser à :

M. le Directeur du Parc national du Mercantour
23 rue d'Italie
BP 1316 06006 Nice Cedex 1

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes à contacter sont :

M. Laurent SCHEYER, directeur-adjoint
Tel : 04 93 16 78 81 (secrétariat)

e-mail : laurent.scheyer@mercantour-parcnational.fr

M. Florent FAVIER, chef du service SVT

Tél. 04 93 16 50 80

e-mail : florent.favier@mercantour-parcnational.fr